



Informations de base	
2007/2648(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur la proclamation du consensus sur l'aide humanitaire Subject 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	2830	2007-11-19
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Développement		MICHEL Louis

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
13/11/2007	Débat en plénière		Résumé
19/11/2007	Débat au Conseil		
29/11/2007	Décision du Parlement	T6-0571/2007	Résumé
29/11/2007	Résultat du vote au parlement		
29/11/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/2648(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation			
Parlement Européen			

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0484/2007	28/11/2007	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0571/2007	29/11/2007	Résumé

Résolution sur la proclamation du consensus sur l'aide humanitaire

2007/2648(RSP) - 29/11/2007 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Suite au débat qui a eu lieu le 13 novembre 2007 sur la proclamation du Consensus sur l'aide humanitaire, le Parlement européen a adopté une résolution commune des groupes **PPE-DE**, **PSE**, **ALDE**, **UEN**, **Verts/ALE**, **GUE/NGL** qui se félicite de ce que pour 1^{ère} fois, le Conseil, les représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, le Parlement européen et la Commission aient décidé de définir une vision commune, des objectifs et des principes partagés pour la distribution d'une aide humanitaire plus efficace de l'Union dans les pays tiers.

En conséquence, il approuve la déclaration conjointe du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission sur l'aide humanitaire de l'Union européenne intitulée "Le consensus européen sur l'aide humanitaire", telle qu'elle figure au procès-verbal du Conseil "Affaires générales et relations extérieures" des 19 et 20 novembre 2007.

Le Parlement rappelle par la même occasion que le projet de traité de Lisbonne reconnaît à l'aide humanitaire le statut de domaine d'action à part entière de l'Union européenne. Il rappelle également sa position d'ensemble sur le sujet, telle qu'il l'a exprimée le 14 novembre 2007 dans sa résolution sur le Consensus européen sur l'aide humanitaire (voir rapport d'initiative de M. Thierry **CORNILLET** (ALDE, FR) - [INI/2007/2139](#)).